SCDM

Société par actions simplifiée au capital de 175.916.110 euros
Siège social : Paris (75008), 32, avenue Hoche
330 139 239 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2024

L'an 2024, le 31 octobre, ----------,

les premiers membres du Conseil de surveillance nommés ce jour par la collectivité des propriétaires d'actions SCDM de catégorie D, à savoir :

- Monsieur Olivier Bouygues,
- Monsieur Olivier Poupart-Lafarge,
- Monsieur Jean-François Guillemin,

se sont réunis et, après délibérations, ont pris les décisions suivantes :

I – ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

En application de l'article 22.2 des statuts de la société, le Conseil de surveillance décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Président du Conseil de surveillance pour une durée indéterminée à compter de ce jour :

- Monsieur Olivier Bouygues, né le 14 septembre 1950 à Suresnes (92), de nationalité française, demeurant à Paris, (75008), 32, avenue Hoche,

lequel, après avoir accepté ces fonctions, déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction à cette nomination.

III - PROPOSITION DE NOMINATION DE DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

A l'unanimité, le Conseil de surveillance décide de proposer à la collectivité des propriétaires d'actions SCDM de catégorie D de nommer en qualité de directeurs généraux délégués les membres suivants :

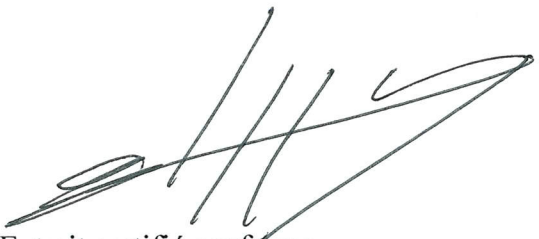
- Monsieur Edward Bouygues, né le 14 avril 1984 à Neuilly-sur-Seine, de nationalité française et demeurant à Paris, (75008), 32, avenue Hoche,

- Monsieur Cyril Bouygues, né le 31 janvier 1986 à Paris (18ème), de nationalité française et demeurant à Paris, (75008), 32, avenue Hoche,

- Monsieur William Bouygues, né le 2 juillet 1987 à Neuilly-sur-Seine, de nationalité française et demeurant à Paris, (75008), 32, avenue Hoche,

- Madame Charlotte Bouygues, épouse Guyot, née le 29 juillet 1991 à Neuilly-sur-Seine, de nationalité française et demeurant à Paris, (75008), 32, avenue Hoche.

Chaque directeur général délégué disposera à l'égard des tiers du même pouvoir de représentation que le Président conformément à l'article 20 des statuts de la société.



Extrait certifié conforme
Monsieur Olivier Bouygues, Président du Conseil de surveillance